

Aiacciu, u 25 di ghjinnaghju di u 2023

CARTULARE DI STAMPA

**Cunferenza di stampa di u Cunsigliu esecutivu di Corsica**  
**La Collectivité de Corse présente une nouvelle stratégie de l'action culturelle**

*Mercuri u 25 di ghjennaghju di u 2022 – 11 ore*  
*Palazzu di a Cullettività di Corsica, Aiacciu*

Dans la perspective de la session de l'Assemblée de Corse des 26 et 27 janvier prochains, le Président du Conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni, et la Conseillère exécutive en charge de la Culture et du Patrimoine, Antonia Luciani, ont tenu une **conférence de presse ce jour, mercredi 25 janvier à 11h, au Palazzu di a Cullettività di Corsica à Aiacciu.**

Cette conférence de presse a été l'occasion de présenter le **rapport « Politique culturelle de la Collectivité de Corse, vers une nouvelle stratégie dans une perspective d'autonomie : bilan et perspectives »**, qui sera soumis au vote de l'Assemblée de Corse à la session de janvier.

La culture et le patrimoine sont au cœur l'action politique du Conseil exécutif de Corse et de la majorité territoriale, car ils permettent de faire sens et société.

Des facteurs d'ordre généraux (notamment le Covid et son impact sur la vie culturelle et sociale) et d'autres propres à la Corse (perspective d'un statut d'autonomie et candidature Bastia-Corsica comme capitale européenne de la culture en 2028) invitent en effet à réinterroger notre politique culturelle pour la rendre plus forte, plus attractive et plus rayonnante.

Il sera donc proposé à l'Assemblée de Corse, en ce début d'année, d'engager une vaste consultation, impliquant l'ensemble des acteurs culturels, pour renforcer l'action culturelle de la Collectivité de Corse, à droit constant, comme dans une perspective d'évolution institutionnelle.

Cette démarche viendra notamment conforter la qualité de la candidature de Bastia-Corsica 2028 et permettra d'impliquer les acteurs dans la réflexion sur les transferts de compétences et de moyens à solliciter dans le cadre d'un futur statut d'autonomie.

Enfin, dans le cadre de la stratégie d'optimisation budgétaire globale (actée dans le Document d'Orientation Budgétaire qui sera également débattu lors de la session de janvier), cette réflexion partagée devra permettre de dire comment aider mieux le monde

culturel et artistique, à travers la définition d'objectifs partagés et atteints, et par conséquent un renforcement de l'évaluation.

## • **Vers une nouvelle stratégie dans une perspective d'autonomie : bilan et perspectives**

Le rapport présenté ce jour s'inscrit dans la volonté du Conseil exécutif de Corse de **donner une nouvelle impulsion à la politique culturelle de la Cullettività di Corsica.**

Cette démarche permettra d'établir un bilan de vingt années de décentralisation suite aux différents transferts de compétences issus de la loi de 2002 relative à la Corse. La culture a représenté un volet prépondérant, nécessitant aujourd'hui une évaluation précise.

Ce rapport s'inscrit dans une temporalité politique importante. En effet, le processus de négociation engagé en 2022 entre la Corse et l'Etat doit permettre de déboucher sur un statut d'autonomie pour la Corse avec notamment la prise en compte des questions autour de la langue, de la culture et de l'identité.

Aussi, il s'agit de questionner le rapport à la culture dans notre société moderne, en constante évolution. Aujourd'hui, il nous apparaît nécessaire de réinterroger la place de la culture et des arts dans notre société.

En effet, la consommation culturelle des publics, ainsi que leurs usages et l'adéquation entre l'offre culturelle et les attentes des populations, ou encore l'usage de la langue corse et des pratiques traditionnelles corses constituent des enjeux primordiaux pour notre île.

Par ailleurs, la déclaration de candidature de la ville de Bastia, en partenariat avec la Collectivité de Corse, étendue à toute l'île « Bastia-Corsica » au label de Capitale européenne de la Culture en 2028 représente un enjeu en termes de synergies à trouver pour une politique culturelle efficiente, favorisant une création insulaire ouverte sur l'Europe et le monde et accessible à toutes et tous sur l'ensemble du territoire.

De plus, cette démarche fait étroitement écho aux problématiques rencontrées depuis la crise sanitaire qui a, depuis ces deux dernières années, profondément atteint nos modes de vie, nos habitudes, notre rapport aux lieux de sociabilité, aux lieux d'expression culturelle. Au-delà, cette crise a également démontré, s'il le fallait encore, l'importance de la culture et de l'art dans toutes ses expressions, élément indispensable, « essentiel » de définition d'un rapport à son territoire, au monde et un outil indispensable pour relever les défis à venir.

Notre ambition est donc d'initier un nouveau dialogue avec l'ensemble des acteurs culturels publics et privés, les représentants des communes, des établissements publics investis dans la culture mais aussi ceux issus du monde associatif ainsi que les habitants des territoires dans le but de co-construire et faire émerger une vision commune de la stratégie de la Cullettività di Corsica en matière de politique culturelle.

À travers cette démarche de co-construction, la volonté du Conseil exécutif de Corse est d'associer l'ensemble du tissu culturel corse à ses travaux, dans la perspective politique d'une évolution institutionnelle.

La méthodologie proposée est la suivante :

- La première phase des travaux devra reposer sur un travail de bilan de notre politique culturelle afin de nourrir notre réflexion avec un regard extérieur expert, intégrant la politique culturelle de la Collectivité de Corse dans la dimension européenne et méditerranéenne de notre identité. Cette étude permettra de réinterroger également le budget dédié à la culture, secteur par secteur, en identifiant ceux à maintenir et ceux à renforcer. Cette phase permettra également la consultation (enquête par entretiens) d'acteurs culturels, d'élus, représentants de collectivités, associations etc...
- La deuxième phase devra s'inscrire dans une perspective de co-construction avec les acteurs culturels insulaires, et de consultation de la population au sein des différents territoires.

La phase 1 vise donc à proposer à la Collectivité de Corse des éléments de synthèse sur sa politique culturelle dans le contexte actuel. Il est, en effet, important, d'avoir une vision claire du travail effectué depuis 20 ans, au travers d'une évaluation de la politique culturelle de la Cullettività di Corsica et de disposer notamment d'un bilan du transfert de compétences de la loi de 2002.

La phase 2 livrera des propositions de dispositifs de coopération entre élus, institutions, acteurs pour mettre en œuvre une politique culturelle intégrant les enjeux de la diversité culturelle.

Pour ce faire, la méthode de consultation proposée est la suivante :

- Une enquête qualitative préalable qui permettra de comprendre les raisons et motivations sous-jacentes ou à identifier des freins à la fréquentation ou à l'accès à des lieux culturels (en insistant sur le public jeune via pass cultura ou autre).
- Une fois les résultats de l'enquête qualitative connus, des débats se tiendront sur l'ensemble de la Corse afin d'adapter la nouvelle stratégie de politique culturelle de la Cullettività di Corsica à un niveau d'opérationnalité adapté aux besoins des différents territoires de l'île et donc au plus près des attentes des habitants. Il s'agira aussi d'inscrire notre démarche dans la continuité des « Attelli di a Cultura » lancés en 2016, à travers un cycle de rencontres sera ouvert dans le Grand Bastia, le Grand Aiacciu, le Centre Corse, la Balagne, la Plaine Orientale, l'Extrême Sud et le Sartenais Valincu.
- Enfin, seront organisés dans le cadre d'un partenariat avec un ou plusieurs médias locaux, des débats médiatisés pour inviter l'ensemble des Corses à participer à la réflexion. Ceux-ci pourront traiter de grands thèmes et enjeux sociétaux.

- **Les grands chiffres de la politique culturelle actuelle de la Collectivité de Corse**

Depuis l'arrivée aux responsabilités du Conseil exécutif de Corse en 2016, le budget dédié à la politique culturelle a plus que doublé, tant en fonctionnement qu'en investissement, montrant ainsi la volonté de mettre en œuvre la stratégie validée par l'Assemblée de Corse dès 2017 autour de 4 axes majeurs :

- **Ingrandà incù a cultura** (enseignement artistique et éducation artistique et culturelle),
- **Sviluppà a creazione** (appui à la création dans tous les domaines)
- **Fà vede è fà cunnosce a creazione** (soutien à la diffusion, au rayonnement),
- **Intraprende ind'è a cultura** (soutien aux entreprises culturelles et attractivité du territoire...).

| ANNEE | TOTAL BUDGET PRIMITIF + BUDGET SUPPLEMENTAIRE |              |                |             |
|-------|---|--------------|----------------|-------------|
|       | FONCTIONNEMENT                                |              | INVESTISSEMENT |             |
|       | AE  | CPF          | AP             | CPI         |
| 2016  | 6 000 000 €                                   | 8 749 400 €  | 4 300 000 €    | 6 556 000 € |
| 2017  | 10 322 000 €                                  | 9 800 000 €  | 5 370 000 €    | 6 834 000 € |
| 2018  | 14 268 000 €                                  | 9 719 000 €  | 9 957 000 €    | 5 843 000 € |
| 2019  | 13 972 252 €                                  | 10 393 300 € | 7 225 114 €    | 6 533 000 € |
| 2020  | 10 939 151 €                                  | 12 621 448 € | 10 306 341 €   | 7 144 684 € |
| 2021  | 16 430 260 €                                  | 14 427 785 € | 8 560 200 €    | 8 519 641 € |
| 2022  | 15 986 000 €                                  | 13 899 100 € | 6 774 800 €    | 7 632 500 € |

Le budget de l'action culturelle est à 85% alloué en direction des tiers privés et 15% en direction des établissements de la Cullettività di Corsica et des acteurs publics. Il est le plus important budget à destination des tiers.

Au-delà des grands projets portés par la Collectivité de Corse dans le cadre de l'action culturelle (Médiathèque de Santa Lucia di Tallà, rénovation ou reconstruction des Conservatoires de musique Henri Tomasi d'Aiacciu et de Bastia, salles de spectacle et de cinéma, Couvent Saint François, Citadella XXI, Strada Paolina...), de nombreux projets portés par des associations, particuliers, entreprises, syndicats mixtes, communes ou EPCI sont accompagnés.

En 2021, leur nombre s'élevait à 270 projets en fonctionnement et 239 en investissement. En 2022, 290 projets en fonctionnement et 219 en investissement ont été soutenus.

Les projets accompagnés concernent les domaines des arts vivants, de l'audiovisuel, du livre-lecture publique, des arts plastiques, l'appui logistique ou la communication.